

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 2 FEVRIER 2015

Mme Faccenda ouvre la séance à 17h40

Sont présents 15 membres sur 24 . (cf liste d 'émargement ci-jointe)

- Sont excusés : Mme Bernard, M.Cam, Mme Larvor, Melle Bonstow et M.Quéguiner
- Sont absents : M.Fichet, M.Guyomarc'h, M.Bihan

Le quorum étant atteint Mme la Principale déclare que la séance peut débuter.

Mme Faccenda propose la candidature de Mme Plantec-Rousic, en tant que secrétaire de séance.

Mme Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2014 :

Pour : 15 Absentions : 0 contre : 0

17h45 : arrivée de M.Bihan : 16 membres présents

Mme Faccenda propose l'ordre du jour modifié :

- Point I -2 : consultation sur les programmes d'enseignement moral et civique
- Point I-3 : Présentation de Cartoun et concertation nationale sur le numérique éducatif
- Point IV : point sur les travaux

Pour : 16 Absentions : 0 contre : 0

POINT I- Vie pédagogique et vie scolaire

1. Point sur la DGH rentrée 2015

Mme Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est la Dotation Horaire Globale et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote : 413,5 heures, réparties en :

- 385,5 Heures Postes
- 23 Heures Supplémentaires Années
- 5 Indemnités pour Missions Particulières définies par le décret du 20 août 2014 (hors face-à-face pédagogique de l'enseignant et non incluses dans la répartition des heures)

Le Collège de Lanmeur étant un établissement de plus de 300 élèves , cette dotation se calcule par le H/E (nombre d'heures/nombre d'élèves).

Sont prévus par le Direction Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale pour la rentrée 2015 :

- 92 élèves en 6ème soit 4 divisions
- 90 élèves en 5ème soit 3 divisions
- 94 élèves en 4ème soit 4 divisions
- 84 élèves en 3ème soit 3 divisions

La répartition de ces heures (cf tableau annexe 1) a été présentée à la Commission Permanente qui s'est réunie le jeudi 30 janvier 2015.

Les enseignants se réuniront également pour faire des propositions de répartitions des heures (dédoublement ou autres projets) avant la remontée prévue pour le 13 février 2015. La répartition présentée correspond aux horaires réglementaires et laisse des heures pour d'éventuels dédoublements, ajout d'heures sur un niveau ou autres.

M.Brigant, professeur s'interroge sur la perte d'une division et sur des classes à 30 élèves sur le niveau 5ème, avec des élèves accompagnés par un auxiliaire vie scolaire.

M.Brigant demande si l'exiguïté des salles est prise en compte.

Mme Faccenda indique que certains cours ont déjà lieu à 32 élèves cette année, ce qui ne semble pas poser de problèmes particuliers au niveau de l'accueil des élèves.

M.Brigant soulève le problème de circulation dans les salles avec un nombre d'élèves aussi conséquent.

Mme Hion indique qu'au 2 février 2015, 94 élèves sont inscrits en 6ème , ce qui peut laisser présager un effectif supérieur aux prévisions de l'Inspection Académique et amener des classes à plus de 30 élèves sur le niveau 5ème.

Mme Faccenda indique que sur les 5 dernières années , les prévisions d'effectifs de l'Inspection Académique étaient justes, et qu'elle est confiante par rapport à la rentrée 2015. Pour un bon accueil et un bon suivi des élèves, Mme Faccenda indique qu'il faudra surtout être vigilant lors de la constitution des classes.

M.Méar , parent d'élève, pose le problème de l'accueil d'une personne à mobilité réduite dans les salles, si elles sont exiguës.

M.Lucas, enseignant, indique qu'il leur est demandé d'individualiser de plus en plus les pratiques et que de tels effectifs ne le permettent pas. M.Le Lay, professeur, confirme au niveau des installations sportives.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent rédiger une motion à joindre au compte-rendu du Conseil d'Administration ;

18H10 : Mme Faccenda quitte le Conseil pour la rédaction de la motion.

18h20 : reprise du Conseil et lecture de la motion par M.Lucas. Mme Faccenda indique que cette motion sera jointe au procès verbal de séance.

2- Consultation sur les programmes de l'enseignement moral et civique.

A compter de la rentrée 2015, l'enseignement moral et civique (EMC) apparaît avec pour objectifs de former le sujet moral, le jugement moral et la personne morale. Cet enseignement s'inscrit dans le projet de l'Ecole Républicaine et permet de repenser les principes et les orientations d'un enseignement moral et civique à l'École, adapté aux besoins et aux exigences de la société du XXIème siècle.

Une consultation est en cours sur cet enseignement et le conseil pédagogique se

réunira après les vacances de février pour mettre des actions et projets.

3. Présentation de Cartoun et de la concertation nationale sur le numérique éducatif

Cartoun est une cartographie participative des usages numériques et éducatifs qui existe dans l'Académie de Rennes depuis environ 7 semaines. Plus de 270 présentations pédagogiques géolocalisées mettant en œuvre un ou plusieurs outils numériques sont actuellement accessibles. C'est un espace pédagogique de partage des expériences. Une présentation et des exemples sont montrés aux membres du Conseil d'Administration par Mme Kuligowski et Mme Faccenda.

Jusqu'au 9 mars 2015 est ouverte une concertation nationale sur le numérique pour l'éducation, accessible à tous les utilisateurs de l'ENT Tout@tice : élèves, parents et personnels de l'Éducation Nationale autour de 5 thèmes :

- le numérique, les apprentissages et la réussite de tous les élèves
- le numérique, renouvellement et diversification des pratiques pédagogiques et éducatives
- le numérique et les compétences de demain
- le numérique et la réduction des inégalités
- le numérique, facteur d'ouverture de l'école à son territoire et à son environnement.

POINT II- Vie Pédagogique et Vie Scolaire

1. Sortie pédagogique des 3èmes à l'exposition Monory, Landerneau

M.Lucas présente une sortie pédagogique en lien avec l'Histoire des Arts pour les élèves de 3ème à l'exposition « Monory » au Fond Edouard et Hélène Leclerc à Landerneau le 12 mars 2015 pour 2 classes et le 25 mars 2015 pour deux autres classes. Ce projet est mené avec Mme Larvor, professeur d'arts plastiques.

Le coût de cette sortie est au niveau des transports de 460 euros (230 euros pour chaque trajet) et les entrées sont gratuites.

Les objectifs et le budget de ce déplacement sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration :

Pour : 16

Abstentions : 0

Contre : 0

2. Calendrier des déplacements pédagogiques 2015/2016

Mme Faccenda interroge les membres du Conseil d'Administration sur la possibilité d'effectuer les séjours pédagogiques en début d'année scolaire entre mi-septembre et mi-octobre à compter de la rentrée 2015, période pouvant être plus favorable pédagogiquement (projet à l'année) mais aussi financièrement :

Pour : 16

Abstentions : 0

Contre : 0

POINT III- Points financiers

1. Répartition des fonds sociaux :

Le Conseil d'Administration vote l'attribution de 955 euros au fond social collégien :

Pour : 16

Abstentions : 0

Contre : 0

POINT IV- Travaux et équipements

1. Point sur les travaux

Mme Kuligowski indique , en ce qui concerne les travaux prévus au rez-de-chaussée pour les salles de sciences physiques prévus initialement durant l'été 2015 sont reportés à l'été 2016. Une étude de structure a permis de constater la complexité des travaux à réaliser et a amené la nécessité de faire appel à un architecte. La livraison des salles est prévue pour l'été 2017.

En ce qui concerne les travaux prévus en cuisine, Mme Kuligowski indique qu'une étude cuisiniste débutera avant les vacances de Pâques.

M.Yven , chef cuisinier, souligne son souhait d'être consulté et que ses avis soient pris en compte.

Mme Kuligowski précise que les équipes du collège ont toujours été présentes pour les travaux quels qu'ils soient et qu'elles continueront à l'être.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil d'Administration et lève la séance à 18H50.

La présidente du Conseil d'Administration


Mme FACCENDA

Le Secrétaire de séance


Mme PLANTEC-ROUSIC

Ordre du jour modifié du Conseil d'Administration du 2/02/2015

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 25 novembre 2014
- Nomination d'un secrétaire de séance
- Approbation de l'ordre du jour

Point I – Vie de l'établissement

1. Point sur la DGH rentrée 2015
2. Consultation sur les programmes d'enseignement moral et civique
3. Cartoun : concertation nationale sur le numérique éducatif

Point II – Vie pédagogique et vie scolaire

1. Sortie pédagogique des 3èmes à l'Exposition « Monory », Landerneau
2. Calendrier des déplacements pédagogiques 2015/2016

Point III – Points financiers

1. Répartition des fonds sociaux

Point IV – Travaux et équipements

- 1-point sur les travaux




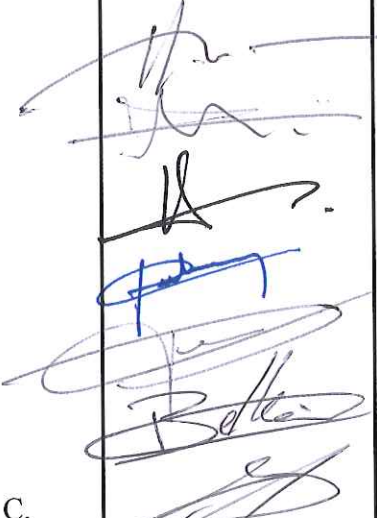

Point V-Questions diverses :

Merci de me faire parvenir par écrit les questions diverses 48 h avant le Conseil d'Administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 2 février 2015

QUORUM :

Présents :

	Qualité	TITULAIRE	SUPPLEANT	EMARGEMENT
1. EQUIPE DE DIRECTION	Principale C.P.E. Gestionnaire	FACCENDA M. PLANTEC-ROUSIC F. KULIGOWSKI O.		
2. REPRESENTANT de la Collectivité Territoriale	Conseiller Général collectivité locale collectivité locale	BERNARD N. FICHET J. L. BIHAN P.	QUENEA A.	P 
3. PERSONNALITES QUALIFIEES	Infirmière avocat	PENVERN C. GUYOMARCH G.		CT 
4. PERSONNELS ELUS DE l'établissement		LARVOR B. BRIGANT H. HION C. LUCAS H. CADRAN J. LE LAY E. BELLEC B YVEN A.	LE PAGE G. LOUVEL A. REMOND C. BRIGANT G. GUILLOU S. LARHANTEC C.	
5. PARENTS d'ELEVES		LE CUNUDER G. MARTIN S. LE GUEDES G. CAM D. MEAR J. LOUIN R. BONSTOW J. QUEGUINER K.	SCOUARNEC I. LE COZ G. DOUBROFF S. GUEZELLOU T.	
Elèves				

Lanmeur, le 02/02/2015

Les membres du Conseil d'Administration veulent faire remarquer qu'un travail serein et efficace est difficilement compatible avec des effectifs supérieurs ou égaux à 30 élèves par classe sachant qu'il faut de plus en plus compter sur la présence d'un AVS, voire deux dans certaines classes. Dans ces conditions, l'accueil d'élèves en fauteuil s'avérerait particulièrement difficile. De plus, de tels effectifs dans des salles bien étroites (47 m² en moyenne) nous semblent incompatibles avec la nécessaire prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et la demande que nous fait l'institution d'individualiser nos pratiques de cours ou d'insister sur la maîtrise de l'oral par les élèves.

~~BE UY
FRANÇOIS~~
Charlotte HON
Hervé BRIGANT
Stéphane
MATH SOÛL P
Léon REGANE
Hervé Lucas
Jacques Cadran
Gilles de Guédes

Chantal PENVERN
Paul Bihan
Oskar Kubiński
Françoise Plante-Rouic
Bellec Brigitte
JUVEN A.